

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 30 AVRIL 2015



ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 30 avril 2015

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS :	
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 à 19



Le 3 octobre 2015

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Université de Moncton, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 avril 2015, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Université de Moncton au 30 avril 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autres points

Les états financiers de l'Université de Moncton au 30 avril 2014 et pour l'exercice clos à cette date, avant les ajustements décrits à la note 3, ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états financiers une opinion non modifiée en date du 13 septembre 2014.

Dans le cadre de notre audit des états financiers du 30 avril 2015, nous avons également audité les ajustements décrits à la note 3 qui ont été effectués pour modifier les états financiers au 30 avril 2014 ainsi que les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date. À notre avis, ces ajustements sont appropriés et ont été correctement effectués. Nous n'avions pas pour mission de procéder à un audit ou à un examen des états financiers de l'Université de Moncton au 30 avril 2014 ou pour l'exercice clos le 30 avril 2014, ni de mettre en œuvre des procédures concernant ces états autres que celles visant les ajustements et, par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion ni aucune autre forme d'assurance sur les états financiers au 30 avril 2014 et pour l'exercice clos le 30 avril 2014 pris dans leur ensemble.

Pricuaterhouse cooper s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés



ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice clos le 30 avril 2015

	2015	2014 (retraité, note 3)
Produits :		
Scolarité		
Temps complet	27 444 493 \$	28 264 630 \$
Temps partiel	3 505 233	3 585 671
Subventions provinciales		
Non-restreintes	64 344 883	63 359 097
Restreintes	12 662 094	12 737 787
Subventions fédérales	13 811 939	13 585 826
Services vendus	6 100 168	5 585 009
Revenus de placements (note 4)	2 943 118	2 439 773
Dons	652 593	821 980
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 5)	7 576 197	7 729 332
Résidences et entreprises	7 871 343	7 643 961
Autres revenus	4 482 759	4 484 677
	151 394 820	150 237 743
Charges:		
Salaires et avantages sociaux	102 543 047	101 124 314
Frais de déplacement	2 824 046	2 822 450
Matériel et fournitures	4 548 717	4 365 637
Communications	661 024	647 836
Services publics	5 671 311	4 865 042
Assurances	448 661	449 082
Bourses d'études	5 757 348	5 065 399
Services contractuels	875 764	1 058 321
Honoraires professionnels	2 962 683	3 502 102
Publications et publicité	1 082 409	1 059 614
Coût des marchandises vendues	1 780 255	1 839 972
Intérêts sur la dette à long terme	361 326	572 017
Intérêts et frais bancaires	81 322	110 217
Location et entretien d'équipement	1 169 843	942 102
Acquisitions des bibliothèques	1 759 168	1 920 944
Mobilier et équipement	929 406	1 296 553
Améliorations des bâtiments et terrains	1 634 165	1 755 062
Charges reliées aux régimes de pension (note 6)	1 027 739	3 648 443
Autres dépenses	2 886 709	2 512 057
Amortissement des immobilisations	9 714 499	9 713 317
	148 719 442	149 270 481
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	2 675 378 \$	967 262 \$



ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice clos le 30 avril 2015

			2015			2014 (retraité, note 3)
	Investi en immobilisations	Reçu à titre de dotations	Affecté, Recherche et Fiducie	Non affecté	Total	Total
Solde au début de l'exercice	23 450 520 \$	66 733 837 \$	7 253 373 \$	(23 324 947) \$	74 112 783 \$	81 414 611 \$
Retraitements (note 3)	0	1 250 000	0	(38 613 425)	(37 363 425)	(69 277 633)
Solde au début de l'exercice, retraité	23 450 520	67 983 837	7 253 373	(61 938 372)	36 749 358	12 136 978
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) pour l'exercice	(2 195 676)	0	1 876 603	2 994 451	2 675 378	967 262
Apports reçus à titre de dotations	0	2 984 686	0	0	2 984 686	1 126 707
Intérêts capitalisés	0	514 422	0	0	514 422	1 229 311
Investissement en immobilisations (note 7)	1 002 159	0	0	(1 002 159)	0	0
Affectations d'origine interne (note 7)	1 238 002	0	(1 595 449)	357 447	0	0
Régimes de pension - réévaluations et autres éléments	0	0	0	1 288 400	1 288 400	21 289 100
Solde à la fin de l'exercice	23 495 005 \$	71 482 945 \$	7 534 527 \$	(58 300 233) \$	44 212 244 \$	36 749 358 \$



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 30 avril 2015

Au 30 avril 2015	2015	2014 (retraité, note 3)
ACTIF		11010 0)
Actif à court terme		
Encaisse	10 371 565 \$	12 405 840 \$
Placements temporaires	29 140 671	27 125 879
Comptes à recevoir (net)		
Étudiants	1 021 034	831 566
Autres	1 298 018	1 175 331
Subventions à recevoir	13 907 321	11 478 123
Stocks Charges payées d'ayanes	813 503 1 633 146	795 121 1 491 718
Charges payées d'avance		
	58 185 258	55 303 578
Placements (note 8)	86 364 051	80 759 118
Immobilisations (note 9)	123 822 626	126 900 095
	268 371 935 \$	262 962 791 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes à payer	4 051 216 \$	3 830 958 \$
Salaires et retenues salariales (note 10)	8 709 586	8 012 643
Vacances à payer	5 519 122	5 599 624
Revenus reportés	916 619	1 476 572
Emprunt bancaire (note 11)	466 026	0
Portion à court terme de la dette à long terme (note 12)	756 621	716 276
Apports reportés (note 13)	36 239 523	31 559 491
	56 658 713	51 195 564
Dette à long terme (note 12)	8 956 702	9 682 354
Passif au titre des régimes de pension (note 6)	55 078 300	59 549 400
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 5)	103 465 976	105 786 115
	224 159 691	226 213 433
Actif net		
Investi en immobilisations	23 495 005	23 450 520
Reçu à titre de dotations	71 482 945	67 983 837
Affecté	7 534 527	7 253 373
Non affecté	(58 300 233)	(61 938 372)
	44 212 244	36 749 358
	268 371 935 \$	262 962 791 \$

Engagements (note 14)

Pour le Conseil des gouverneurs,

Recteur et vice-chanceller

Vice-rectaur à l'administration et aux ressources humaines



ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 30 avril 2015

	2015	2014 (retraité, note 3)
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice Éléments sans incidence sur l'encaisse :	2 675 378 \$	967 262 \$
Amortissement des immobilisations	9 714 499	9 713 317
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(7 576 197)	(7 729 332)
Gain à la disposition de placements	(1 996 512)	(7 163 858)
Variation de la juste valeur des placements	(2 029 771)	(1 249 062)
Perte (gain) à la disposition d'immobilisations	(2 064)	79 641
Charges reliées aux régimes de pension	(3 182 700)	(1 675 900)
	(2 397 367)	(7 057 932)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	40 823	10 792 892
	(2 356 544)	3 734 960
Activités de financement		
Nouveaux emprunts	2 164 719	650 669
Apports en espèces reçus à titre de dotations et intérêts capitalisés	3 499 108	2 356 018
Remboursement de la dette à long terme et des emprunts	(2 384 000)	(1 479 566)
Apports en espèces reçus pour financer l'achat d'immobilisations	5 256 058	4 400 839
	8 535 885	5 927 960
Activités d'investissement		
Acquisitions de placements	(9 345 144)	(34 655 776)
Dispositions de placements	7 766 494	33 278 380
Acquisitions d'immobilisations	(6 694 404)	(7 104 759)
Produit de disposition d'immobilisations	59 438	143 360
	(8 213 616)	(8 338 795)
Variation de l'encaisse	(2 034 275)	1 324 125
Encaisse au début de l'exercice	12 405 840	11 081 715
Encaisse à la fin de l'exercice	10 371 565 \$	12 405 840 \$



1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Université de Moncton (l'Université) est l'université acadienne de langue française du Nouveau-Brunswick prenant la relève des collèges classiques qui ont contribué à sa création en 1963. L'Université de Moncton entend être un lieu privilégié de perfectionnement personnel et un instrument de développement culturel, social et économique. Sa vocation est à la fois régionale, nationale et internationale. La mission principale de l'Université de Moncton est l'enseignement, la recherche, les services à la collectivité et la créativité. Dans sa constitution actuelle, elle regroupe trois campus universitaires situés dans les trois principales régions francophones du Nouveau-Brunswick, soit à Moncton, à Edmundston et à Shippagan. L'Université, constituée en vertu des lois de la province du Nouveau-Brunswick, est une entité à but non lucratif et un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers sont préparés conformément à la Partie III du Manuel de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) – Comptabilité, Normes comptables pour les organismes sans but lucratif, qui énonce les principes comptables généralement reconnus (PCGR) pour les organismes sans but lucratif au Canada. Ces états financiers comprennent les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Fonds non affecté

Ce fonds comprend les opérations afférentes à la prestation des services d'enseignement qui se veut la mission première de l'Université. Les produits incluent principalement les subventions gouvernementales et les produits reliés aux frais de scolarité. Les charges incluent majoritairement les coûts de l'enseignement, les services de soutien pédagogique, les dépenses administratives et les frais liés à l'entretien des bâtiments.

Recherche subventionnée

Les produits de ce fonds incluent ceux reçus pour le soutien à la recherche de source extérieure de l'Université obtenus sous forme de subventions ou de contrats. Les charges admissibles identifiées selon les termes retracés aux ententes sont comptabilisées dans ce fonds lorsque les coûts sont encourus.

Fiducie

Les produits de ce fonds comprennent ceux normalement reçus de source extérieure à l'Université qui ne sont pas des revenus destinés à la recherche. Les charges admissibles sont normalement spécifiées dans les ententes conclues avec les organismes ou celles identifiées pour une activité spécifique.

Dotation

Tous les dons reçus durant l'exercice sont comptabilisés à titre d'augmentation de l'actif net du fonds de même que les revenus de placements capitalisés. Les dons doivent être conservés à perpétuité. Seuls les revenus de placements équivalents aux charges encourues dans l'exercice selon les fins spécifiées dans les ententes avec les donateurs sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice. Le solde des revenus de placements gagnés et non comptabilisés à titre de produit de l'exercice est transféré aux exercices futurs dans les apports reportés.



2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Immobilisations

Les produits de ce fonds comprennent les subventions restreintes, l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations et autres revenus pour fins de dépenses de nature capitale. On entend par dépenses de nature capitale les constructions et les rénovations majeures d'immeubles ainsi que les achats de terrains, de mobiliers et d'équipements. Les charges incluent l'amortissement des immobilisations et les dépenses non-capitalisées. Les dettes afférentes aux immobilisations sont incluses également dans le fonds des immobilisations.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Constatation des produits

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes dans l'actif net.

L'Université applique la méthode du report pour comptabiliser l'assistance gouvernementale et les contributions d'origine externe reçues afin de financer l'acquisition d'immobilisations. Ces montants sont comptabilisés à titre d'« apports reportés afférents aux immobilisations » et sont amortis et comptabilisés aux revenus au même rythme que l'amortissement des immobilisations correspondantes.

Les revenus de placements affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les frais de scolarité sont constatés à titre de produits dans la même période au cours de laquelle les cours sont offerts.



2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Les revenus provenant des services vendus et des résidences et entreprises ainsi que les autres revenus sont constatés lorsqu'un bien est transféré ou un service est rendu et que le montant peut être évalué.

Instruments financiers

Les placements à long terme sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de l'état de la situation financière. Toute variation de la juste valeur est enregistrée à l'excédent des produits sur les charges dans l'exercice au cours duquel ces variations surviennent. Tous les autres instruments financiers sont inscrits au coût amorti.

Les frais de transaction liés à l'acquisition et à la disposition de placements ainsi que les frais de gestion des placements sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement ou par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties de la façon suivante :

- Terrains athlétiques, eau et égouts, stationnements, routes et lumières 20 %, solde dégressif;
- Immeubles 5 %, solde dégressif;
- Mobilier et équipement non informatique 10 ans, méthode de l'amortissement linéaire; et,
- Équipement informatique 5 ans, méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation des actifs à long terme

Lors d'événements ou de circonstances pouvant indiquer une perte de valeur, l'Université réévalue la valeur comptable des actifs à long terme. Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs excède les flux monétaires futurs non actualisés que procurera cet actif ou ce groupe d'actifs. Le montant de toute perte de valeur, le cas échéant, représente l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur de l'actif. La juste valeur de ces actifs est déterminée par les flux monétaires actualisés. Au cours de l'exercice 2015, aucune dépréciation n'a été constituée à cet égard.



2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Évaluation des stocks

Les stocks pour revente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Les stocks de fournitures diverses sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Régimes de pension des salariés

L'Université offre à ses employées et employés deux régimes de pension à prestations définies.

L'Université comptabilise ses obligations au titre des régimes à prestations définies à mesure que les salariés rendent les services qui leur permettent de gagner des prestations de retraite. Les obligations au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice sont déterminées en fonction des plus récents rapports d'évaluations actuarielles établis aux fins de la capitalisation. La date d'évaluation des actifs des régimes et des obligations au titre des prestations définies coïncide avec la date de clôture de l'exercice de l'Université. La date des plus récentes évaluations actuarielles complètes des régimes de pension établies aux fins de la capitalisation est le 31 décembre 2013, et celles-ci ont été extrapolées au 30 avril 2015.

Dans son état de la situation financière à la clôture de l'exercice, l'Université constate les obligations au titre des prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs des régimes, et ajustées de toute provision pour moins-value. Le coût des régimes pour l'exercice est constaté dans les résultats. Le coût des services passés découlant des modifications des régimes et les réévaluations et autres éléments sont constatés dans l'actif net.

Les réévaluations et autres éléments correspondent au total des éléments suivants : la différence entre le rendement réel des actifs des régimes et les rendements calculés à l'aide du taux d'actualisation; les gains et pertes actuariels; les incidences des provisions pour moins-value, s'il y a lieu, dans le cas d'un actif net au titre des prestations définies; les coûts des services passés; et les gains et pertes auxquels donnent lieu les règlements et compressions.



3. RETRAITEMENTS

a) - Changement de convention comptable : Régimes à prestations définies

Le 1^{er} mai 2014, l'Université a adopté le nouveau chapitre 3462 de la Partie II du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, « Avantages sociaux futurs », ainsi que le nouveau chapitre 3463, « Communication de l'information sur les avantages sociaux futurs par les organismes sans but lucratif » de la Partie III, publiés par le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada. Le chapitre 3463 traite uniquement de la comptabilisation et de la présentation des réévaluations et autres éléments. Pour tous les autres aspects de la comptabilisation et de la présentation des avantages sociaux futurs, l'Université applique le chapitre 3462. Ces deux chapitres remplacent le chapitre 3461 de la Partie II du Manuel de CPA Canada – Comptabilité portant sur le même sujet.

Selon les nouvelles normes, les gains et pertes actuariels et le coût des services passés ne sont plus reportés et amortis sur les périodes futures, mais immédiatement constatés dans l'actif net. En outre, les intérêts débiteurs et le taux de rendement prévu des actifs du régime sont remplacés par un montant d'intérêt net calculé par application d'un taux d'actualisation prescrit à l'obligation nette au titre des prestations définies.

Selon les nouvelles normes, l'Université avait la possibilité de choisir entre l'évaluation actuarielle aux fins de la capitalisation et l'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation. L'Université a décidé d'utiliser une évaluation aux fins de la capitalisation puisqu'une telle évaluation existe.

Les normes exigent de plus que l'Université change la date de son évaluation, qui ne sera plus le 31 décembre, mais la date de clôture de l'exercice, soit le 30 avril. Pour mener à bien ce changement, l'Université a appliqué les dispositions transitoires et fixé une période d'évaluation de 16 mois allant du 31 décembre 2013 au 30 avril 2015.

L'Université a adopté les nouvelles normes rétrospectivement.

Erreurs des exercices antérieurs

b) - Fonds en dotation

Au cours de l'exercice, la direction a reçu de l'information du gardien de valeurs, la Trust Banque Nationale, sur un fonds totalisant 1 250 000 \$ confié à l'Université de Moncton en décembre 2003 qui n'avait jamais été comptabilisé dans les états financiers de l'Université. Cette somme a été transférée à l'Université suite à la création de l'Institut de recherche sur les zones côtières (IRZC). L'IRZC a été créé suite à la fusion des activités de recherche menées au Centre de recherche et de développement de la tourbe Inc. (CRDT) et au Centre de recherche et de développement des produits marins Inc. (CRDPM). L'entente signé lors du transfert indique que l'Université s'engage à ne débourser du fonds que le surplus du solde dépassant 1 250 000 \$. La direction a effectué le retraitement de façon rétrospective.

c) - Charges payées d'avance

Au cours de l'exercice, la direction a constaté que certaines charges payées d'avance n'avaient pas été comptabilisées correctement par le passé.



3. RETRAITEMENTS (SUITE)

L'incidence du retraitement des états financiers suite aux ajustements décrits précédemment se détaille comme suit :

					Au 30 avril 2014
	Montant présenté	Retraitement (a)	Retraitement (b)	Retraitement (c)	Montant retraité
État de la situation financière Actif					
Placements Charges payées d'avance	79 436 443 \$ 1 083 293 \$	0 0	1 322 675 0	0 408 425	80 759 118 \$ 1 491 718 \$
Passif Apports reportés	31 486 816 \$	0	72 675	0	31 559 491 \$
Passif au titre des régimes de pension	20 527 550 \$	39 021 850	0	0	59 549 400 \$
			Ex	rercices clos le 30	avril 2013 et 2014
	Montant présenté	Retraitement (a)	Retraitement (b)	Retraitement (c)	Montant retraité
État de l'évolution de l'actif net Actif net d'ouverture					
au 1 ^{er} mai 2013 Actif net au 30 avril 2014	81 414 611 \$ 74 112 783 \$	(70 993 915) (39 021 850)	1 250 000 1 250 000	466 282 408 425	12 136 978 \$ 36 749 358 \$
				Exercice cl	os le 30 avril 2014
	Montant présenté	Retraitement (a)	Retraitement (b)	Retraitement (c)	Montant retraité
État des résultats					
Produits Revenus de placements Charges	2 369 536 \$	0	70 237	0	2 439 773 \$
Honoraires professionnels Acquisitions des bibliothèques	(3 491 865) \$ (1 863 087)	0 0	(10 237) 0	0 (57 857)	(3 502 102) \$ (1 920 944) \$
Charges reliées aux régimes de pension Autres dépenses	(14 331 408) \$ (2 452 057) \$	10 682 965 0	0 (60 000)	0	(3 648 443) \$ (2 512 057) \$
Excédent des produits sur les charges (charges	(, ,		(=====,		(
sur les produits)	(9 657 846) \$	10 682 965	0	(57 857)	967 262 \$
					os le 30 avril 2014
	Montant présenté	Retraitement (a)	Retraitement (b)	Retraitement (c)	Montant retraité
État des flux de trésorerie					
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits) pour l'exercice	(9 657 846) \$	10 682 965	0	(57 857)	967 262 \$
Variation dans le passif au titre des régimes de	,			, ,	
pensions Charges reliées aux régimes	9 007 065 \$	(9 007 065)	0	0	0 \$
de pension Variation nette des éléments hors caisse du fonds de	0 \$	(1 675 900)	0	0	(1 675 900) \$
roulement	10 690 016 \$	0	45 019	57 857	10 792 892 \$



4. REVENUS DE PLACEMENTS

Les revenus de placements, incluant les variations de la valeur marchande des placements, se présentent comme suit :

		2014 (retraité,
	2015	note 3)
Revenus tirés de ressources non affectées	752 065 \$	771 276 \$
Revenus tirés de ressources affectées :		
Fonds de recherche	1 390	2 261
Fonds de fiducie	59 164	98 062
Fonds de dotation	5 839 599	9 981 460
Total des revenus de placements gagnés		
au cours de l'exercice	6 652 218	10 853 059
Plus (moins) montants reportés :		
Fonds de recherche	(84)	(466)
Fonds de fiducie	2 361	6 241
Fonds de dotation	(3 711 377)	(8 419 061)
Total des revenus de placements constatés à titre		
de produits	2 943 118 \$	2 439 773 \$

5. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent l'assistance gouvernementale et les contributions d'origine externe reçues afin de financer l'acquisition d'immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2015	2014
Solde au début de l'exercice	105 786 115 \$	109 098 448 \$
Plus : apports reçus sous forme d'espèces et dons en nature autres ajustements	5 256 058 0	4 400 839 16 160
Moins : montants amortis dans les résultats	(7 576 197)	(7 729 332)
Solde à la fin de l'exercice	103 465 976 \$	105 786 115 \$



6. RÉGIMES DE PENSION DES SALARIÉS

Les informations relatives aux régimes de pension à prestations définies se présentent comme suit :

2015	2014 (retraité, note 3)
(334 704 700) \$	(311 966 000) \$
279 626 400	252 416 600
(55 078 300) \$	(59 549 400) \$
2015	2014 (retraité, note 3)
2013	note 3)
3 549 600 \$	3 465 700 \$
3 691 500	4 932 500
7 241 100 \$	8 398 200 \$
	2014
	(retraité,
2015	note 3)
7 241 100 \$	8 398 200 \$
(6 213 361)	(4 749 757)
1 027 739 \$	3 648 443 \$
	2015 2015 3 549 600 \$ 3 691 500 7 241 100 \$ 2015 7 241 100 \$ (6 213 361)

7. VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, les affectations interfonds ont été les suivantes :

- 1. Des fonds non affectés de 1 002 159 \$ ont été transférés au fonds des immobilisations pour le financement des achats d'immobilisations au montant de 316 852 \$ et le remboursement de 685 307 \$ sur la dette à long terme.
- 2. Des fonds non affectés de 2 379 325 \$ ont été transférés aux fonds de recherche, de fiducie, et d'immobilisations afin de financer les dépenses futures relatives au développement professionnel (598 488 \$), des projets d'investissement en capital et des réparations relatives à certains édifices (1 260 169 \$), des dépenses relatives à des projets spécifiques (492 416 \$) et pour d'autres activités de recherche et en fiducie (28 252 \$).



7. VIREMENTS INTERFONDS (SUITE)

- 3. Des fonds non affectés de 12 626 \$ ont été transférés aux fonds de recherche, de fiducie et d'immobilisations afin de combler des soldes déficitaires de l'exercice.
- **4.** Des fonds de 23 836 \$ provenant des fonds de recherche, de fiducie et d'immobilisations ont été transférés aux fonds non affectés.
- 5. Des fonds de 2 725 562 \$ provenant du fonds de fiducie ont été transférés aux fonds non affectés afin de couvrir une portion des contributions additionnelles versées dans les régimes de pension.

8. PLACEMENTS

Le portefeuille de placements se compose des éléments suivants :

	2015	2014 (retraité, note 3)
Actions de sociétés cotées en bourse et fonds de placements Obligations et titres du marché monétaire Dépôts à terme	53 200 326 \$ 28 646 661 4 517 064	48 733 532 \$ 27 598 573 4 427 013
	86 364 051 \$	80 759 118 \$



9. IMMOBILISATIONS

		2015		2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	Cour	<u>cumule</u>	<u>valeur fielle</u>	<u>valeur fielle</u>
Terrains	4 112 762 \$	0 \$	4 112 762 \$	4 112 762 \$
Terrains athlétiques, eau et égouts, stationnements,				
routes et lumières	11 585 041	6 136 939	5 448 102	3 926 155
Immeubles	199 432 924	98 817 996	100 614 928	103 811 482
Mobilier et équipement non				
informatique	39 684 359	29 156 858	10 527 501	11 984 840
Équipement informatique	13 036 025	9 916 692	3 119 333	3 064 856
	267 851 111 \$	144 028 485 \$	123 822 626 \$	126 900 095 \$

10. SALAIRES ET RETENUES SALARIALES

	2015	2014
Salaires à payer	7 546 636 \$	6 979 257 \$
Retenues salariales à payer	1 162 950	1 033 386
	8 709 586 \$	8 012 643 \$

11. EMPRUNT BANCAIRE

L'Université dispose de marges de crédit autorisées totalisant 3 000 000 \$ (soit 1 000 000 \$ pour chacun des campus de Moncton, d'Edmundston et de Shippagan), portant intérêt au taux de base commercial de la Fédération des caisses populaires acadiennes moins 0,15 %. Au 30 avril 2015, ces facilités de crédit sont utilisées pour un montant de 466 026 \$ (0 \$ en 2014).



12. DETTE À LONG TERME

DETTE A LONG TERMIL	2015	2014
Campus de Moncton, hypothèque 5,375 %, remboursable par versements semi-annuels de 28 549 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 1 ^{er} juillet 2016 (résidence LaFrance). (Valeur nette comptable : 902 046 \$)	81 243 \$	131 921 \$
Campus de Moncton, hypothèque 6,23 %, remboursable par versements mensuels de 15 243 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 8 janvier 2020 (résidence Médard-Collette). (Valeur nette comptable : 4 751 991 \$)	749 838	881 512
Campus de Moncton, hypothèque sur bâtiment, remboursé au cours de l'exercice 2015.	0	569 036
Campus de Shippagan, hypothèque sur bâtiment, remboursé au cours de l'exercice 2015.	0	1 647 492
Campus d'Edmundston, hypothèque 6 %, remboursable par versements mensuels de 4 897 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 1 er mai 2030 (résidence). (Valeur nette comptable : 516 346 \$)	584 701	607 417
Campus de Shippagan, hypothèque 3,26 %, remboursable par versements mensuels de 11 205 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 15 septembre 2030 (résidence). (Valeur nette comptable : 1 052 585 \$)	1 484 891	1 558 856
Campus de Moncton, hypothèque 6,33 %, remboursable par versements mensuels de 35 557 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 8 septembre 2030 (résidence Médard-Collette). (Valeur nette comptable : 4 751 991 \$)	4 196 151	4 351 727
Campus de Moncton, emprunt 0%, remboursable par versements annuels de 148 351 \$ plus taxes, dernier versement échéant le 17 février 2018 (équipements informatiques). (Valeur nette comptable : 953 698 \$)	488 002	650 669
Campus de Moncton, hypothèque 3,12 %, remboursable par versements mensuels de 5 397 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 10 avril 2025 (Parc scientifique). (Valeur nette comptable : 7 692 854 \$)	519 497	0
Campus de Shippagan, hypothèque 3,12 %, remboursable par versements mensuels de 11 205 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 27 avril 2025 (IRZC).		
(Valeur nette comptable : 2 319 904 \$)	1 609 000	0
Moins : portion échéant au cours du prochain exercice	9 713 323 756 621	10 398 630 716 276
	8 956 702 \$	9 682 354 \$



12. DETTE À LONG TERME (SUITE)

Les remboursements en capital des emprunts hypothécaires à effectuer durant les cinq (5) prochains exercices sont les suivants :

2016 - 756 621 \$
2017 - 759 552 \$
2018 - 761 602 \$
2019 - 630 795 \$
2020 - 618 012 \$

13. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX FONDS SPÉCIFIQUES

	2015				2014
	Affectés,	Affectés,	Affectés, Recherche et	Tatal	Tatal
	<u>Immobilisations</u>	<u>Dotation</u>	<u>Fiducie</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
Solde au début de					
l'exercice	271 855 \$	10 098 284 \$	21 116 677 \$	31 486 816 \$	25 696 043 \$
Retraitement (note 3)	0	72 675	0	72 675	27 654
Solde retraité	271 855	10 170 959	21 116 677	31 559 491	25 723 697
Revenus gagnés et reportés aux exercices futurs (constatés dans l'exercice) et autres					
ajustements	1 936 415	3 661 100	(390 705)	5 206 810	7 124 148
D					
Revenus de placements capitalisés	0	(514 422)	0	(514 422)	(1 229 311)
Affectations d'origine					
interne	(6 273)	(10 888)	4 805	(12 356)	(59 043)
	2 201 997 \$	13 306 749 \$	20 730 777 \$	36 239 523 \$	31 559 491 \$



14. ENGAGEMENTS

L'Université s'est engagée par des ententes jusqu'en avril 2019 pour la location d'équipements, la location de véhicules, des contrats de construction et divers services. Le solde des engagements en vertu de ces ententes s'établit à 2 110 173 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2016 - 1 233 687 \$
2017 - 661 840 \$
2018 - 160 408 \$
2019 - 54 238 \$

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Université, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risques. L'analyse suivante indique l'exposition de l'Université à ces divers risques au 30 avril 2015.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Université éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Université est exposée à ce risque principalement en regard des comptes à payer, des salaires et retenues salariales, des vacances à payer et la portion à court terme de la dette à long terme.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne l'encaisse, les placements temporaires et certains autres placements à taux d'intérêt fixes et à taux variables ainsi que la dette à long terme à taux d'intérêt fixe tel que décrit à la note 12. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'Université à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments financiers à taux variables assujettissent la société à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes. L'Université gère son portefeuille de placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et mène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Les principaux actifs financiers de l'Université assujettis au risque de crédit comprennent l'encaisse et les comptes à recevoir. La valeur comptable des actifs financiers à l'état de la situation financière représente le risque de crédit maximal à la date de l'état de la situation financière.

Le risque de crédit de l'Université est principalement attribuable à ses comptes à recevoir. Les montants sont présentés dans l'état de la situation financière, déduction faite de la provision pour créances douteuses.



15. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

La provision pour créances douteuses a fait l'objet d'une estimation par la direction de l'Université en fonction de l'expérience antérieure et de son évaluation de la conjoncture économique actuelle. Afin de réduire le risque, la direction a adopté des politiques de crédit qui comprennent une révision régulière des limites de crédit. La provision pour créances douteuses s'établit à 982 859 \$ au 30 avril 2015 (815 728 \$ au 30 avril 2014).

Le risque de crédit lié à l'encaisse est limité puisqu'elle est détenue dans des institutions financières jugées reconnues.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des prix du marché. L'Université est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dans des actions cotées en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.